

Réf: Dossier N° 164458

Avis de constitution

SOCIETE « SOUGR NOOMA TRANSPORT COTE D'IVOIRE »

**Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ETOILE DU SUD RUE 12
AVENUE 15 BOULEVARD DU 06 FEVRIER, Lot 371, Ilot NEANT**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/11/
2022 reçus par Me ME JEAN-CLAUDE LOBA , NOTAIRE, enregistrés
au CEPICI, le 23/11/ 2022, il a été constitué une SAS U aux**

SOCIETE « SOUGR NOOMA TRANSPORT COTE D'IVOIRE »

- Un bureau de change;
- Le transfert d'argent;
- La représentation de petits commerçants de la République du Burkina Faso;
- L'import-export;
- La vente d'articles divers;
- Le transport de personnes et de marchandises;
- Bâtiments Travaux Publics;
- Location d'engins poids lourds.

**Et généralement, toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ETOILE DU SUD RUE 12
AVENUE 15 BOULEVARD DU 06 FEVRIER, Lot 371, Ilot NEANT**

M NIKIEMA SALIFOU (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00111 du 15/12/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°71056/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

Pour Avis

Le CEPICI

